



Juillet 2020-06

Permanence de la Mairie :

En raison des congés d'été, la permanence du jeudi sera supprimée durant tout le mois d'août.

Inscriptions transports scolaires pour la rentrée 2020/2021 :

Les inscriptions aux transports scolaires sont actuellement en cours (vous avez jusqu'au 31 juillet pour vous inscrire. Passée cette date une majoration de 20 € vous sera appliquée).

Vous devez vous inscrire en ligne sur le site internet suivant :
<https://www.normandie.fr/nomad#nomad>

Pour rappel, Caux Seine Agglo participe financièrement à hauteur de 50% du coût annuel pour les parents de collégiens et lycéens domiciliés sur son territoire.

Opération tranquillité vacances :

Pendant toute absence prolongée de votre domicile (week-end ou bien période de vacances), vous pouvez demander à la Police Intercommunale ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles régulières sont ainsi mises en place et vous êtes alertés en cas d'anomalies (effractions, tentatives d'effractions, cambriolage...).

Afin de bénéficier de ce service, vous pouvez remplir une fiche d'inscription directement sur le site internet de la Communauté d'Agglo : https://www.cauxseine.fr/cvs-police-securite-police_municipale_intercommunale_pmi-operation-tranquillite-vacances.php

Ou bien remplir une fiche d'inscription disponible en mairie et à déposer à la gendarmerie de Port-Jérôme-sur-Seine ou à la Police Intercommunale de Port-Jérôme-sur-Seine.

« Surveiller chez vos voisins absents n'est pas forcément de la curiosité ».

Commerces / Services de proximité :

Comme évoqué lors du dernier Norville Infos, face à la diminution du nombre de clients, la charcuterie Fleutry a mis un terme à sa présence le vendredi après-midi.

Pour l'instant le primeur Olivier Lintot continue d'être présent le vendredi après-midi. A compter du 24 juillet vous pourrez le retrouver dans la cour de l'école (commandes possibles au 06.15.56.38.12).

Nous vous rappelons qu'en fonction des périodes, le maraicher Quentin Vigneux vous propose également toutes sortes de plants à repiquer, ainsi que des légumes prêts à manger. Vous pouvez le joindre au 06.20.76.03.90.

Suite au verso

Respect du voisinage :

La gendarmerie a informé la mairie que tout déplacement de leur part ayant pour objet des troubles de voisinage, notamment dans le cadre de tapage nocturne, ferait l'objet d'une verbalisation.

L'ADMR recrute :

Le réseau ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) lance une campagne de recrutement. Cette campagne s'adresse aux demandeurs d'emploi non diplômés, ni expérimentés dans le domaine de l'aide à domicile. Vous interviendrez au domicile de personnes âgées, auprès de famille ou personnes handicapées pour l'aide au lever et au coucher, aide à la toilette, préparation et aide à la prise de repas, ménage...

Vous pouvez adresser votre lettre de motivation et un CV à l'adresse suivante : recrutement@fede76.admr.org ou bien www.admr76.org. Renseignements auprès de Mme Sandra BARBARAY au 02.32.93.82.43.

Pique-nique Communal / associatif :

Le traditionnel pique-nique de fin juin n'a pas pu avoir lieu cette année, c'est l'occasion d'innover en proposant une nouvelle formule : Vous ne venez pas avec votre pique-nique, c'est le pique-nique qui vient à vous.

Nous vous proposons de venir partager un cochon grillé autour du terrain de foot, en contrepartie d'une participation financière.

En partenariat avec les différentes associations du village, et sous réserve de l'évolution des contraintes réglementaires liées à l'épidémie du Coronavirus, nous vous invitons à bloquer dans vos agendas la date du dimanche 13 septembre 2020, afin de venir découvrir les activités proposées par nos associations norvillaises tout au long de l'année et d'autres activités (pétanque, différents jeux).

Le programme de la journée du 13 septembre ainsi que les différentes modalités d'inscriptions vous seront communiqués prochainement.

Membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Suite aux dernières élections municipales, l'ensemble des membres du CCAS ont été renouvelés.

Sa nouvelle composition est la suivante :

Président : M. Reynald HAUCHARD (Maire)

Membres du Conseil Municipal : Mmes Sandra GOSSE, Aurélie HAUBERT, Karine LEBRETON-BOYERE et Elodie LEPREVOST

Membres extérieurs : Mmes Hélène HIS, Sophie LEVESQUE, Annick PROTAIS et M. Anthony CAUVET.

Les membres du CCAS vous rappellent que celui-ci est présent pour des demandes d'aides : difficultés dans le paiement des factures indispensables à la vie du quotidien, aides ponctuelles pour la scolarité des enfants, etc. Vos demandes resteront confidentielles et seront étudiées anonymement.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations communales sur le site internet

www.norville.fr